



Inspection académique de l'arrondissement de Aichach-Friedberg



Informations sur la scolarité en Bavière

Aichach, septembre 2019

Chers parents,

vous trouverez ci-après des informations importantes :

Scolarité obligatoire

- Tous les enfants à partir de 6 ans doivent aller à l'école tous les jours, même pendant le mois du Ramadan. La participation à des événements scolaires obligatoires est une obligation.
- Si votre **enfant est malade** et ne peut pas aller à l'école, vous devez contacter l'école avant 8h00 au plus tard et déclarer votre enfant malade.
- Votre enfant est à l'école et assuré contre les accidents sur le chemin de l'école.
- Si votre enfant a un rendez-vous important, p. ex. chez le médecin ou auprès d'une administration, demandez à la direction de l'école suffisamment tôt à l'avance de l'autoriser à s'absenter. Veuillez écrire un bref courrier à la direction de l'école !
Veuillez prendre les rendez-vous médicaux en dehors des heures de cours.

Fournitures scolaires

- L'école prête les livres aux élèves. Les livres sont protégés, entretenus avec soin et redonnés à la fin de l'année scolaire ou en quittant l'école.
- Les parents se procurent toutes les autres fournitures (crayons, cahiers, etc...).
- Les élèves apportent leurs affaires d'école chaque jour avec eux à l'école.

Devoirs

Tous et toutes les élèves doivent faire leurs devoirs.

Devoirs des parents

Les parents participent à la vie scolaire.

- Vérifient que les devoirs sont entièrement faits
- Lisent attentivement et signent les informations aux parents
- Se rendent sans faute aux rendez-vous (p.ex. réunion parents-enseignants)
- Acceptent les invitations aux entretiens avec les enseignants et s'y rendent sans faute

Cours de sport et de natation

- **Les cours de sport et de natation** sont obligatoires, y compris pour les filles. Veuillez par conséquent veiller à ce que votre enfant y participe bien régulièrement.
- **Bijoux et montres** sont en règle générale **retirés** avant le début du cours de sport parce que votre enfant peut se blesser avec pendant le cours de sport ou de natation.

Interdiction

- Les téléphones portables doivent être éteints et rangés dans le cartable. Si votre enfant utilise son téléphone portable à l'école, l'enseignant peut le lui retirer provisoirement.
- Il est interdit de fumer dans l'école, dans l'enceinte de l'école et sur le chemin de l'école.

Comportement

Les enseignants attendent :

- un comportement poli
- le respect, en particulier envers les enseignantes
- un contact paisible avec les autres élèves
- l'intérêt d'apprendre
- la ponctualité

Veuillez utiliser fréquemment la possibilité de vous **entretenir avec les enseignants**.

Nous souhaitons à votre enfant une scolarité heureuse et réussie .

Cordialement

Ingrid Hillenbrand
Directrice d'inspection académique

Carola Zankl
Directrice d'inspection académique

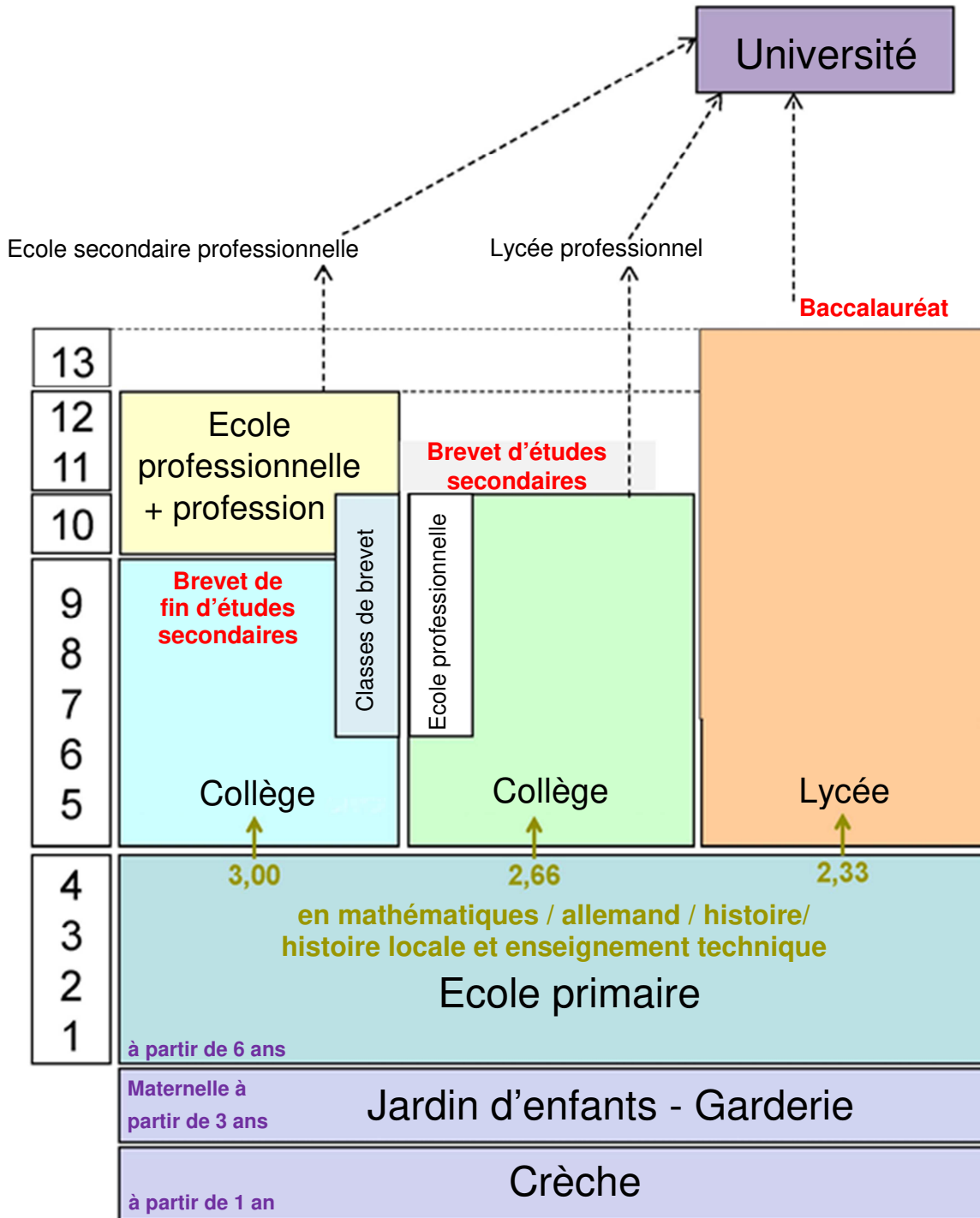
Claudia Genswürger
Directrice d'inspection académique



Inspection académique de l'arrondissement de Aichach-Friedberg



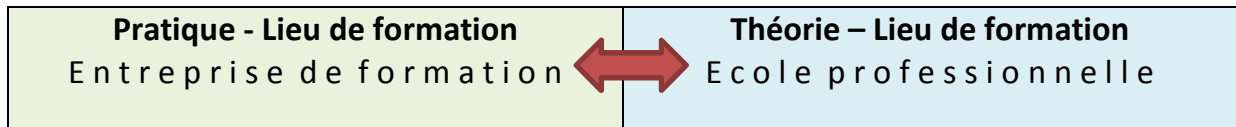
Informations sur la scolarité en Bavière



Informations sur la formation professionnelle

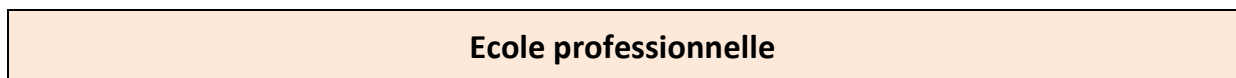
Formation par alternance

La formation est partagée en deux. Elle se fait aussi bien en entreprise qu'à l'école professionnelle.



Formation professionnelle en école

La formation se fait dans une école professionnelle, c'est-à-dire que les élèves ont cours à plein temps.



La formation dure respectivement 2 - 3,5 ans.

Brevet de fin d'études secondaires / Brevet

Conditions :

- Diplôme de fin d'études de l'école professionnelle avec une moyenne de 3,00 et mieux
- Formation professionnelle terminée
- Preuve des connaissances d'anglais du niveau d'un enseignement de l'anglais d'au moins 5 années = note d'anglais 4 et mieux



Conseils pour un début réussi à l'

école professionnelle canton de Wittelsbach



En cas de maladie

- Informer le secrétariat à partir de 7h45.
(Tél.: 08251 / 87560)
- Qui est malade ? Quelle classe ? Quel professeur à la 1^{ère} heure ?
- **Présenter un excuse écrite sous 7 jours**
→ Utiliser le formulaire du site internet !
- En cas de maladie pendant plus de 2 jours, un certificat médical est nécessaire !

Rendez-vous privés

- Règle générale : **Aucun** rendez-vous privé pendant les heures de cours !
- **Pour les cas exceptionnels justifiés, un congé peut être accordé sur demande.** La demande doit parvenir par écrit à l'école au moins 7 jours avant le rendez-vous demandé.

Autorisation d'un congé

- 1 journée : autorisation de congé par le professeur principal.
- Plus d'une journée : autorisation de congé par la direction de l'école.

Journées d'absence

- A partir de 3 jours d'absence non justifiée, une procédure de sanction est demandée auprès du service administratif compétent du bureau de district.
- En cas d'absence de plus de 25 jours, justifiée ou non, il n'est pas délivré, dans les classes d'intégration professionnelle, de bulletin de fin d'année mais seulement une attestation de présence.

Retards

- Nous attachons beaucoup d'importance à la ponctualité : nous commençons les cours à **8h15.**



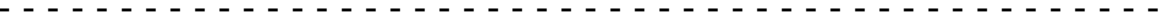
- En cas de retard, la durée de cours manquée doit être rattrapée à la fin de la semaine.

Entschuldigung wegen Krankheit

Entschuldigung wegen Krankheit

Hiermit möchte ich das Fernbleiben meiner Tochter/meines Sohnes,
..... am entschuldigen, da sie/er krank war und daher die Schule nicht
besuchen konnte.

Datum: _____ **Unterschrift:** _____



Entschuldigung wegen Krankheit

Hiermit möchte ich das Fernbleiben meiner Tochter/meines Sohnes,
..... am entschuldigen, da sie/er krank war und daher die Schule nicht
besuchen konnte.

Datum: _____ **Unterschrift:** _____



Entschuldigung wegen Krankheit

Hiermit möchte ich das Fernbleiben meiner Tochter/meines Sohnes,
..... am entschuldigen, da sie/er krank war und daher die Schule nicht
besuchen konnte.

Datum: _____ **Unterschrift:** _____



Médiateurs linguistiques et culturels

Médiateurs linguistiques et culturels :

- . accompagnent bénévolement les nouveaux immigrants à des rendez-vous
- . traduisent avec respect, en prenant compte de la culture et de manière neutre
- . reflètent au besoin des points de vue culturellement différents
- . créent compréhension et confiance
- . sont tenus à la confidentialité et sont régulièrement formés

Les médiateurs linguistiques et culturels interviennent dans les secteurs les plus différents :

- . établissements municipaux
- . administrations et services publics
- . centres de conseil
- . écoles et garderies
- . secteur de la santé

Exemple : écoles et garderies

- . aide lors des réunions de parents
- . aide lors des entretiens avec les parents p. ex. sur l'évolution, les notes, le comportement social et le développement linguistique
- . interprétariat en cas de problèmes et de conflits

Nous proposons ces langues :

persan, farsi, arabe, turque, russe, roumain, kurde, anglais, français, italien, espagnol, haoussa et swahili

Si vous avez besoin d'une traduction tenant compte de la culture:

Lorsqu'une situation apparaît, dans laquelle un médiateur linguistique et culturel peut aider, alors prenez contact avec nous

Contact :
Katharina Blazejewski
Direction de projet médiateurs linguistiques et culturels
Téléphone : 08251 92 - 4889
E-mail : katharina.blazejewski@lra-aic-fdb.de
Internet: www.lra-aic-fdb.de